

REPUBLIQUE GABONAISE



Union-Travail-Justice

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DU TOURISME

DIRECTION GENERALE DES STATISTIQUES

**STRATEGIE NATIONALE
DE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE
2011-2015**

Libreville, mai 2010

Sommaire

1. INTRODUCTION	3
2. DESCRIPTION DU PROCESSUS D'ELABORATION DE LA SNDS	5
3. DIAGNOSTIC DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL	7
4. VISION DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL	7
5. STRATEGIES D'INTERVENTION	9
5.1 AXES STRATEGIQUES	9
5.2 PORTEE DES STRATEGIES	21
5.3 CADRE LOGIQUE DES RESULTATS	23
6. PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES 2011-2015	33
7. BUDGETISATION ET FINANCEMENT DE LA SNDS	44
8. MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET EVALUATION	45
9. PLAIDOYER POUR LA SNDS	46
10. CONCLUSION	47
ANNEXE	
BIBLIOGRAPHIE	49

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
AS	Agent Statistique
CAP	Connaissance Aptitude et Pratique
CEFIL	Centre de Formation de l'INSEE à Libourne
CNIS	Conseil National de l'Information Statistique
CSRR	Cadre Stratégique Régional de Référence pour le Développement des Capacités Statistiques en Afrique
DG	Direction Générale
DGB	Direction Générale du Budget
DGS	Direction Générale des Statistiques (anciennement connue sous le sigle DGSEE)
DGSI	Direction Générale des Services Informatiques
DSCR	Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
EBC	Enquête Budget Consommation
EDS	Enquête Démographique et de Santé
ERDI	Enquête Recherche-Développement et Innovation
FCFA	Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale
FMI	Fonds Monétaire International
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
IPI	Indice de la Production Industrielle
ISE	Ingénieur Statisticien Economiste
ITS	Ingénieur des Travaux Statistiques
JAS	Journée Africaine de la Statistique
LODES	Loi d'Orientation de Développement Economique et Social
NASA	Rapport sur les sources et les destinations finales des dépenses sur le VIH/sida
NSDD	Norme Spéciale de Diffusion des Données
ONS	Office National de la Statistique
OS	Objectif Stratégique
PAMS	Plan d'Action de Marrakech pour la Statistique
PARIS 21	Partenariat statistique au service du développement au XXI ^e siècle
PASAC	Programme Agricole de Sécurité Alimentaire et de Croissance
PRCS	Projet de Renforcement des Capacités Statistiques
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
QUIBB	Questionnaire sur les Indicateurs de Base du Bien-être (enquête qualitative sur la pauvreté)
RAG	Réseau (informatique) de l'Administration Gabonaise
RESEN	Rapport d'Etat du Système Educatif National
RGP	Recensement Général de la Population
SGDD	Système Général de Diffusion des Données
SIDA	Syndrome Immuno-Déficitaire Acquis
SNDS	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
SSN	Système Statistique National
TBE	Tableau de Bord de l'Economie
TBS	Tableau de Bord Social
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
TSS	Technicien Supérieur de la Statistique
VIH	Virus de l'Immuno-déficience Humaine

1. INTRODUCTION

La plupart des pays africains se caractérisent par une insuffisance de capacités pour produire des statistiques de qualité et s'en servir pour formuler des politiques basées sur des faits concrets. Il en découle des difficultés pour suivre la mise en œuvre des projets et programmes de développement socio-économiques et culturels.

En 2004, le Plan d'Action de Marrakech pour la Statistique (PAMS) a souligné la nécessité d'intégrer la planification stratégique des systèmes statistiques, notamment par l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS). Les SNDS doivent bien s'articuler avec les processus politiques nationaux. Par ailleurs, l'élaboration et la mise en œuvre de la SNDS constituent la stratégie globale du Cadre Stratégique Régional de Référence pour le Développement des Capacités Statistiques en Afrique (CSRR) proposé par la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique et adopté par les Etats africains en 2006. Alors que sur le plan africain certains pays en sont à leur deuxième SNDS, le Gabon en est à sa toute première expérience.

Sur le plan national, la démarche planificatrice amorcée avec l'étude prospective Gabon 2025 réalisée en 1996 et qui s'est poursuivie avec la Loi portant Orientation de la Stratégie de Développement Economique et Social (LODES) et le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR) adoptés respectivement en 2005 et en 2006, constitue une motivation supplémentaire pour l'élaboration de la SNDS. Les accompagnements techniques et financiers acquis respectivement auprès du consortium PARIS 21, puis de la Banque Africaine de Développement et surtout de la Banque Mondiale ont été des motifs d'encouragement importants. Contrairement aux autres partenaires qui ont apporté des appuis ponctuels pour l'élaboration de la SNDS, la Banque Mondiale a accordé un don au Gabon à cette fin dans le cadre du Projet de Renforcement des Capacités Statistiques (PRCS). C'est ce dernier qui a permis de financer la majorité des activités menées dans le cadre du processus d'élaboration de la présente SNDS.

Enfin, en plus des impératifs de comparabilité de l'information statistique dans le temps et dans l'espace qu'elle vise à obtenir, la Charte africaine de la statistique adoptée par la 12^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine tenue à Addis-Abeba en Ethiopie, le 3 février 2009, appelle les décideurs politiques africains à faire de l'observation des faits la base de toute formulation, de tout suivi et de toute évaluation de politiques. En effet, l'information statistique doit être considérée comme un bien public indispensable dans toute prise de décision.

C'est au regard de toutes ces initiatives et compte tenu de la relative incapacité du Système Statistique National (SSN) à satisfaire les besoins en données statistiques de la communauté nationale et internationale que l'idée d'élaborer une SNDS est née au Gabon. Le présent document a pour principal objet de présenter la synthèse des

principaux enseignements tirés du processus d'élaboration de la SNDS. Il s'articule pour cela autour des points suivants :

- la description du processus d'élaboration de la SNDS ;
- le diagnostic du Système Statistique National ;
- la vision du futur SSN ;
- les stratégies d'intervention ;
- le plan d'actions prioritaires ;
- la budgétisation et le financement de la SNDS ;
- la mise en œuvre, le suivi et évaluation ;
- le plaidoyer pour la SNDS.

2. DESCRIPTION DU PROCESSUS D'ELABORATION DE LA SNDS

Une SNDS est censée offrir à un pays le cadre nécessaire pour renforcer la capacité statistique dans l'ensemble du Système Statistique National. La SNDS donne une vision du stade de développement que le SSN devrait atteindre à moyen ou long terme, fixe les priorités et indique les échéances à respecter pour y parvenir. Elle présente un cadre global et unifié pour l'évaluation continue des besoins des utilisateurs, ainsi que des priorités pour la statistique et pour le développement de la capacité requise afin de répondre à ces besoins de manière concertée, coordonnée et efficace. Elle offre également un cadre de mobilisation, d'exploitation et de mise en valeur des ressources (tant nationales qu'internationales), ainsi qu'une base pour une gestion stratégique du SSN efficace et axée sur les résultats.

Le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS 21) a élaboré un guide de processus d'élaboration d'une SNDS qui se décline en cinq (5) phases, à savoir :

- le lancement du processus ;
- l'évaluation du statut actuel du SSN ;
- l'élaboration d'une vision et la détermination des options stratégiques ;
- la préparation du plan de mise en œuvre ;
- la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation.

Le Gabon s'est employé à suivre ce canevas en adoptant la démarche participative qui est recommandée et qui justifie la tenue d'un atelier de validation réunissant toutes les parties prenantes à la fin de chaque étape cruciale. Mieux, aussi bien pour l'élaboration du diagnostic du SSN que pour la définition de la vision, des axes stratégiques et des plans d'actions, puis pour la rédaction du document de synthèse ou rapport final de la SNDS, le recrutement après appel d'offres d'un cabinet d'études privé a été privilégié. Cela, dans le but de rechercher les meilleures prestations et afin de proscrire le cas de figure où la Direction Générale des Statistiques (DGS), qui pilote cette activité, serait juge et partie.

Le Gouvernement a, pour se donner toutes chances de réussite de sa SNDS, sollicité et obtenu les appuis techniques de PARIS 21 et d'AFRISTAT. Sur le plan du soutien financier, l'apport de la Banque Mondiale était essentiel. La Banque Africaine de Développement a également participé au financement de l'élaboration de cette SNDS.

Les principales dates caractéristiques du processus d'élaboration de la SNDS au Gabon sont reprises ci-dessous :

Tableau n°1 : Récapitulatif des dates caractéristiques du processus SNDS au Gabon

Activités	Dates
Information sur l'élaboration de la SNDS	septembre 2007
Lancement officiel de l'élaboration de la SNDS	novembre 2007
Atelier de validation du diagnostic du SSN	décembre 2008
Atelier de validation de la vision et des axes stratégiques de développement du SSN	juin/juillet 2009
Adoption formelle par le gouvernement de la vision et des axes stratégiques de la SNDS	juillet 2009
Atelier de validation du document de synthèse de la SNDS	mai 2010
Table ronde des bailleurs de fonds	juin 2010 (prévue)

La volonté politique des plus hautes autorités gabonaises à accompagner le processus d'élaboration de la SNDS est restée constante. En effet, toutes les cérémonies organisées au cours de chacune des sept (6) étapes précédant la table ronde étaient présidées par les ministres en charge de la statistique.

3. DIAGNOSTIC DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL

Constituant la deuxième étape de l'élaboration de la SNDS après le lancement de son processus, le diagnostic du système statistique gabonais a été conduit par un cabinet d'études privé. Les résultats de cette réflexion ont fait ressortir les constats suivants concernant le système statistique gabonais :

a) sur le plan de la production, les principales faiblesses observées concernent :

- l'insuffisance de personnels qualifiés ;
- l'absence de comptes satellites (éducation, santé, emploi, etc.) ;
- la centralisation des services de la DGS à Libreville ;
- la faible valorisation des données statistiques (pas d'études et d'analyse approfondies après les rapports des grosses opérations de collecte) ;
- la faiblesse des financements des opérations statistiques ;
- le manque de culture statistique des administrations gabonaises ;
- le conflit entre les gros projets et le déroulement des activités courantes, surtout en ce qui concerne la DGS ;
- l'insuffisance des matériels et équipements de travail ;
- la faible diffusion des normes et nomenclatures statistiques internationales à tous les acteurs par domaine ;
- la lourdeur des procédures administratives.

b) au niveau de la diffusion, en dépit des quelques efforts mentionnés à travers la création de sites web, la diffusion via le net, les limites suivantes restent présentes :

- la diffusion souvent orientée vers un nombre limité d'utilisateurs ;
- le manque de politiques collectives et visibles de diffusion ;
- l'absence de calendrier statistique national de diffusion ;
- l'absence de centralisation des données ;
- l'insuffisance de supports électroniques de diffusion ;
- les problèmes de fonctionnalité et de mise à jour des sites web.

c) en matière de coordination, la faiblesse observée s'explique essentiellement par :

- l'obsolescence du cadre juridique et réglementaire global ;
- l'absence d'un programme annuel des activités statistiques ;
- le manque d'harmonisation des méthodes de travail ;
- l'absence d'une plateforme de concertation entre producteurs et utilisateurs de données statistiques ;
- l'insuffisance de coordination formelle entre les entités du SSN ;
- la faiblesse de la mise en œuvre du Système Général de Diffusion des Données (SGDD) du FMI.

4. VISION DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL

La vision du Système Statistique National désigne sa finalité c'est-à-dire l'avenir envisagé au regard de la situation existante. Cette finalité recouvre notamment deux modalités : ses missions et ses objectifs (GABILLET M., 2007). Dans le cas du Gabon, les missions renvoient aux impératifs de collecte, de production, de gestion des données, de diffusion et de publication des statistiques. Les objectifs, pour leur part, poursuivent : l'amélioration de la production statistique, le renforcement des capacités générales et une meilleure coordination.

Enfin, la vision globale du Système Statistique Gabonais est celle d'« ***un système d'information de qualité, opérationnel, répondant aux besoins diversifiés de production, de régulation et de transformation de la société gabonaise en construction conformément à la vision nationale à l'horizon 2025*** ».

Il est bien entendu que cette vision à long terme doit, pour sa concrétisation à l'échéance, connaître une évolution en trois phases : (i) la mise en place des fondements, (ii) la consolidation et (iii) l'expansion. Aussi, la période 2011-2015 correspondant à la mise en œuvre de la première de ces trois phases, doit-elle veiller à ce que, à l'issue des cinq prochaines années, « le système arrive à mettre à la disposition des utilisateurs des informations quantitatives accessibles, uniques, objectives et régulières ».

5. STRATEGIES D'INTERVENTION

Les stratégies énoncées ci-après désignent les procédés par lesquels la vision sera effective à moyen ou long terme, compte tenu des ressources disponibles. Afin que les ambitions formulées sur la période 2011-2015 deviennent réalité, l'ensemble des activités statistiques préconisées sont centrées autour des cinq axes stratégiques suivantes :

- réformes institutionnelles et organiques ;
- renforcement des ressources humaines et matérielles ;
- mobilisation des ressources financières ;
- collecte et production concertée de l'information statistique ;
- publication, diffusion et appropriation de l'information statistique.

Encadré 1 : Stratégie d'ensemble : Concevoir et mettre en oeuvre une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique

1. Renforcer le plaidoyer pour la statistique;
2. Intégrer la statistique en tant qu'élément transversal dans le processus de développement;
3. Mettre à jour le cadre juridique et réglementaire;
4. Evaluer et hiérarchiser les besoins des utilisateurs;
5. Entreprendre l'élaboration de données;
6. Encourager la coordination, la collaboration et le partenariat;
7. Améliorer l'infrastructure statistique;
8. Exploiter les technologies de l'information et de la communication (TIC);
9. Augmenter et améliorer le capital humain;
10. Améliorer l'analyse de données;
11. Améliorer la diffusion de données;
12. Améliorer le financement et sa durabilité.

Source : Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique.

5.1 AXES STRATEGIQUES

AXE 1 : REFORMES INSTITUTIONNELLES ET ORGANIQUES

L'objectif visé est de mettre en place progressivement les fondements devant permettre de raffermir la coordination du Système Statistique National en vue d'améliorer la production et la diffusion de l'information statistique. Il s'agit, pour cela, d'élaborer une loi statistique qui doit s'accompagner de textes d'application afin de garantir les caractéristiques universelles des statistiques qui sont : la disponibilité, l'accessibilité, l'unicité, l'objectivité et la régularité.

La fonction de coordination statistique au Gabon est à renforcer par l'adoption d'un programme intégré d'informatisation des services statistiques.

Objectif général : Comblent les lacunes institutionnelles et organisationnelles.

Objectifs spécifiques (OS) :

OS 1 : Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire

Activités à mener :

- A1. Elaborer et faire adopter la loi statistique ;
- A2. Elaborer et faire adopter les textes d'application de la loi statistique ;
- A3. Rendre opérationnel le nouvel organigramme et le nouveau statut de l'ONS ;
- A4. Rendre opérationnel le nouveau Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) ;
- A5. Adopter un statut particulier pour les personnels en charge de la production des statistiques officielles ;
- A6. Créer une entité chargée de la communication à la DGS et prévoir des relais dans les principales unités statistiques sectorielles ;
- A7. Créer une entité chargée de la formation à la DGS ;
- A8. Créer progressivement les entités provinciales de la DGS.

OS2 : Renforcer la coordination statistique

- A1. Doter le CNIS de moyens de travail adéquats ;
- A2. Organiser régulièrement les réunions du CNIS ;
- A3. Créer les conditions institutionnelles pour que la promotion aux postes de responsables d'entités statistiques dans les ministères sectoriels requière l'avis consultatif de l'ONS ;
- A4. Institutionnaliser l'utilisation d'un dispositif informatique intégré et harmonisé au sein du SSN ;
- A5. Organiser les sessions du Comité de pilotage pour la coordination des statistiques agricoles ;
- A6. Créer une association des statisticiens gabonais.

AXE 2 : RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES

L'écueil que constitue l'insuffisance de ressources humaines et matérielles tente d'être solutionné dans cet axe. La politique prônée s'oriente vers l'accroissement du nombre de techniciens formés et équipés, puis installés dans des locaux convenables. Aussi, afin de donner davantage de sens aux notions de rendement et d'indépendance scientifique, est-il proposé de recruter le principal responsable de l'ONS sur une base compétitive contractuelle. Compte tenu du faible effectif de population du pays et partant des postulants aux différentes formations à vocation scientifique, un accent particulier est mis aussi bien sur la formation initiale que sur la formation continue.

Objectif général : Remédier aux faiblesses en matière de ressources humaines et matérielles

Objectifs spécifiques (OS) :

Il s'agit tout à la fois d'améliorer la qualité du personnel, d'accroître le nombre de techniciens formés et d'équiper convenablement le SSN.

OS 1 : Evaluer le personnel

Activités à mener :

- A1. Elaborer une grille d'évaluation par poste et la diffuser largement ;
- A2. Evaluer périodiquement l'ensemble du personnel dans les services statistiques publics ;
- A3 Concevoir des plans de carrière attractifs.

OS 2 : Recruter et gérer des personnels en fonction des besoins des entités en charge de la production et de la diffusion statistiques

Activités à mener :

- A1. Formaliser les organigrammes des différentes catégories d'entités statistiques ;
- A2. Elaborer la matrice des emplois nécessaires au fonctionnement optimal de chaque catégorie d'entité statistique du SSN;
- A3. Elaborer, pour chaque emploi, un profil de poste souhaitable ;
- A4. Rédiger les termes de référence attachés aux postes de Directeur Général, de Directeur Général Adjoint, de Directeurs et de Chefs de Service de l'ONS ;
- A5. Recruter le Directeur Général de l'ONS par appel à candidature internationale (mais limité aux nationaux) ;
- A6. Pourvoir tous les postes de Directeurs et de Chefs de Service de l'ONS sur proposition d'une commission de recrutement et en présence du Directeur Général de l'ONS ;
- A7. Procéder à l'affectation de tous les autres agents disponibles ;
- A8. Régulariser la situation de tous les statisticiens et démographes en attente d'intégration ;
- A9. Etablir des conventions de mise à disposition de personnels qualifiés à temps partiels entre la DGS et les services statistiques sectoriels nécessaires ;
- A10. Recruter du personnel de communication qualifié pour l'ONS ;
- A11. Recruter un juriste pour l'ONS ;
- A12. Recruter, pour les besoins de l'ONS, des informaticiens¹ (administrateurs de bases de données, ingénieurs des systèmes de réseaux et programmeurs) par appel d'offres ;
- A13. Recruter un documentaliste pour l'ONS.

¹ Il est également nécessaire de recruter des techniciens en informatique, mais pas par la voie d'un appel d'offres.

OS 3 : Déterminer les besoins en ressources humaines

Activités à mener :

- A1. Inventorier les emplois non pourvus et les profils recherchés correspondants ;
- A2. Estimer les besoins nouveaux en statisticiens et démographes pour satisfaire les ambitions de déploiement de la DGS et d'extension des domaines statistiques à couvrir ;
- A3. Tenir à jour le fichier des stagiaires et autres compatriotes en cours de formation dans les écoles de formation statistique ;
- A4. Etablir un tableau pluriannuel des besoins en ressources humaines du SSN (toutes spécialités confondues).

OS 4 : Favoriser une formation initiale ambitieuse

Activités à mener :

- A1. Réaliser une étude sur l'opportunité d'implanter localement un centre de formation de TSS et d'AS ;
- A2. Organiser des sessions de préparation aux concours d'entrée dans les écoles statistiques africaines ;
- A3. Inventorier toutes les structures d'enseignement qui offrent une formation en statistique et étudier les opportunités de partenariat avec elles ;
- A4. Former les statisticiens et les démographes.

OS 5 : Intégrer la formation continue dans le plan de développement du SSN

Activités à mener :

- A1. Développer les programmes de formation statistique à la carte ;
- A2. Planifier les stages de recyclage ;
- A3. Exploiter efficacement les offres de formation continue des écoles de statistique africaines et du CEFIL ;
- A4. Informer sur le schéma directeur de l'Administration en matière d'informatisation et le rôle de la DGSI ;
- A5. Organiser des formations sur la gestion du système d'information intégré du SSN ;
- A6. Former des webmasters ;
- A7. Former ou recruter des documentalistes à la gestion des bases de données documentaires ;
- A8. Renforcer les capacités des responsables de la DGS en matière de gestion administrative et financière ;
- A9. Former les cadres du SSN en suivi-évaluation et en gestion axée sur les résultats ;
- A10. Former dans d'autres domaines spécifiques.

OS 6 : Améliorer le cadre de travail du personnel du SSN

Activités à mener :

- A1. Réaliser l'étude sur la construction du futur siège de l'ONS ;
- A2. Obtenir un terrain du Ministère de l'Habitat pour les besoins de l'ONS ;
- A3. Construire un bâtiment unique intégrant les services centraux de l'ONS ;
- A4. Localiser de façon décente les représentations de l'ONS et des entités sectorielles du SSN dans les provinces ;
- A5. Doter les services centraux de l'ONS d'une salle de documentation et d'une salle de formation équipées en audio et télécommunication ;
- A6. Aménager et/ou réhabiliter les locaux des services statistiques sectoriels.

OS 7 : Mettre à niveau le SSN sur le plan informatique

Activités à mener :

- A1. Oeuvrer au déploiement du RAG dans toutes les entités publiques du SSN (réseaux, internet) ;
- A2. Réorganiser le service informatique de la DGS ;
- A3. Doter la DGS de logiciels, d'équipements informatiques et de communication (téléphonie sur IP) ;
- A4. Doter les services statistiques sectoriels en logiciels et matériels informatiques et de communication (téléphonie sur IP) ;
- A5. Assurer le développement et la maintenance du système de gestion informatique des données statistiques ;
- A6. Installer une base de données documentaire à la DGS ;
- A7. Equiper la salle de formation en plusieurs postes de travail informatiques ;
- A8. Etendre la base de données GabLDB dans le SSN.

Encadré 2 : Les administrateurs systèmes et de base de données forment un binôme indissociable

Le rôle de l'administrateur de base de données consiste à organiser la masse d'informations plus ou moins homogènes et à les distribuer en fonction des applications. C'est lui qui installe, supervise et optimise la « plateforme » où est réuni l'ensemble des informations utilisées par l'application. C'est aussi lui qui se charge de la cohérence de ces informations entre les différentes bases de données, qui optimise leurs utilisations et gère les droits d'accès.

L'administrateur systèmes et réseaux administre et exploite les moyens informatiques d'une ou plusieurs unités. Il doit assurer le bon fonctionnement technique du système informatique. Il doit être doué de pédagogie pour encadrer les prestataires et dialoguer avec les utilisateurs. C'est lui qui assure la mise en œuvre de nouveaux matériels et logiciels et la mise en place de la politique de sécurité, de surveillance et d'administration quotidienne du système.

Ces deux techniciens doivent collaborer pour optimiser au mieux le stockage et l'accès aux données.

Source : Stratégie Informatique pour le SSN

OS 8 : Renforcer les services statistiques en matériels et équipements

Activités à mener :

- A1. Renforcer les fonds documentaires de la DGS ;
- A2. Doter l'équipe chargée du suivi-évaluation en moyen roulant ;
- A3. Renforcer les services statistiques en matériels roulants ;
- A4. Renforcer les équipements de travail des services statistiques (mobilier de bureau, GPS, balances, etc.).

AXE 3 : MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES

La mobilisation des ressources financières dégage essentiellement un objectif opérationnel qui consiste à assurer de manière durable le financement des activités statistiques. Les statistiques étant un bien public, l'Etat doit, de ce fait, prendre majoritairement en charge le financement des différents programmes statistiques. Ceci est d'autant vrai que le Gabon est un pays à revenu intermédiaire, c'est-à-dire un pays éligible à très peu d'initiatives de financement des institutions internationales.

C'est pourquoi, l'ensemble du SSN doit se mobiliser pour préparer un programme annuel ou pluriannuel d'activités clair, systématique, cohérent et transparent pour apporter des arguments persuasifs à sa demande de financement. Les budgets correspondants devraient fournir des indications sur les sources de financements extérieurs éventuels.

Objectif général : Assurer de manière durable et suffisante le financement des activités du SSN

Objectifs spécifiques (OS) :

OS 1 : Préparer les programmes statistiques annuels et pluriannuels budgétisés

Activités à mener :

- A1. Budgétiser les programmes d'activités adoptés par le CNIS ;
- A2. Apporter un appui aux services statistiques sectoriels dans la budgétisation de leurs activités ;

OS 2 : Convaincre le gouvernement d'assurer un financement suffisant et sécurisé des activités statistiques

Activités à mener :

- A1. Présenter les besoins de financement selon les cadres exigés par la Direction Générale du Budget ;
- A2. Assurer la défense du budget des entités publiques du SSN

OS 3 : Assurer un plaidoyer auprès des PTF pour rechercher des financements complémentaires pour la mise en œuvre du programme statistique

Activités à mener :

- A1. Rencontrer périodiquement les PTF pour échanger sur les initiatives en matière statistique ;
- A2. Présenter une fois par an aux PTF les besoins de financement des activités statistiques.

OS 4 : Assurer une coordination des financements externes dans le domaine de la statistique pour respecter l'esprit de la déclaration de Paris pour un alignement des appuis sur les priorités nationales

Activité à mener :

- A1. Informer périodiquement la cellule de coordination de l'aide sur : l'usage des ressources externes reçues, les contraintes de leur gestion, les perspectives en termes de besoins de mobilisation de nouvelles ressources.

AXE 4: COLLECTE ET PRODUCTION CONCERTEE DE L'INFORMATION STATISTIQUE

Axe opérationnel par excellence, celui-ci vise à fournir aux différents utilisateurs l'essentiel de l'information statistique de qualité dont ils ont besoin dans des délais raisonnables.

Afin de rendre encore plus efficaces les dispositions prises, l'organe central de production statistique devrait être assuré de recevoir l'ensemble des informations disponibles auprès des producteurs sectoriels à partir d'un mécanisme de transmission des données qui sera totalement automatisé à terme.

Le respect de la périodicité de la production de l'information statistique repose sur l'établissement d'un agenda précis arrêté après la concertation de toutes les parties prenantes. Le respect par le SSN de cet agenda, qui aura précédemment fait l'objet d'une large diffusion, sera un facteur de mesure de la crédibilité des producteurs de données.

Objectif général : Produire l'information statistique nécessaire à la gestion des politiques économiques et sociales

Objectifs spécifiques (OS) :

OS 1 : Réaliser les recensements et les grandes enquêtes indispensables pour la gestion du développement économique et social.

Activités à mener :

- A1. Réaliser un Recensement Général de la Population (RGP) tous les 10 ans avec des objectifs spécifiques liés à l'habitat et au tourisme ;
- A2. Réaliser un Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage tous les 10 ans ;
- A3. Réaliser une Enquête Démographique et de Santé (EDS) tous les 5 ans avec un thème tournant (VIH/sida pour la prochaine édition) ;
- A4. Réaliser une Enquête complémentaire sur les entreprises tous les 3 ans ;
- A5. Réaliser une Enquête Budget Consommation (EBC) tous les 5 ans qui sera couplée avec des modules QUIBB et secteur informel;
- A6. Réaliser une Enquête de référence dans le secteur du tourisme tous les 5 ans ;
- A7. Réaliser une Enquête Recherche-Développement et Innovation² (ERDI) très utile pour le secteur des Techniques de l'Information et de la Communication (TIC) ;
- A8. Réaliser une Enquête sur l'insertion professionnelle des produits du système éducatif ;
- A9. Réaliser une enquête approche droits de l'Homme, violence, bonne gouvernance et corruption ;
- A10. Réaliser les enquêtes CAP sur le VIH/sida sur des cibles tournantes ;
- A11. Réaliser les enquêtes sur la prévalence du VIH/sida ;
- A13. Réaliser des enquêtes de référence dans les domaines de l'environnement, l'énergie, etc. ;
- A14. Réaliser les monographies sur les zones de production intensives ;
- A15. Réaliser d'autres enquêtes spécifiques pour une meilleure connaissance des indicateurs de l'activité socioéconomique.

OS 2 : Exploiter efficacement les statistiques de sources administratives disponibles dans les entités du SSN.

Activités à mener :

- A1. Créer au sein de la DGS une unité de gestion des appuis techniques aux services statistiques sectoriels ;
- A2. Inventorier les différentes statistiques de sources administratives produites dans les unités statistiques et les classer selon la qualité de leur tenue ;

² L'ERDI est actuellement en préparation au Ministère en charge de l'enseignement supérieur. Par souci de capitalisation des efforts déjà fournis avec les partenaires extérieurs à ce sujet, cette enquête doit se réaliser dans cette administration, mais avec l'étroite collaboration des autres entités concernées (ARTEL, DGS, etc.).

- A3. Renforcer les capacités des services statistiques sectoriels pour améliorer la qualité des statistiques de sources administratives ;
- A4. Relancer l'activité de réflexion sur la production et l'exploitation optimale des statistiques d'Etat-civil ;
- A5. Produire régulièrement les cartes diagnostiques sectorielles : carte sanitaire, carte scolaire, carte touristique,...

OS 3 : Produire des données et des indicateurs pour l'élaboration et l'analyse des politiques économiques et sociales.

Activités à mener :

- A1. Rattraper le retard de production des comptes nationaux définitifs (n+2 à n);
- A2. Produire les comptes nationaux provisoires de n à n+1 ;
- A3. Produire les comptes infra-annuels de la nation ;
- A4. Produire mensuellement l'Indice harmonisé des prix à la consommation ;
- A5. Créer un répertoire des entreprises conforme au règlement arrêté dans le cadre d'AFRISTAT ;
- A6. Rénover l'Indice de la Production Industrielle (IPI) pour l'harmoniser aux caractéristiques arrêtées par AFRISTAT et augmenter les secteurs couverts;
- A7. Produire trimestriellement l'IPI ;
- A8. Produire des notes de synthèse économiques périodiques (note d'analyse de la conjoncture, bulletin des indicateurs de la conjoncture) ;
- A9. Elaborer mensuellement les statistiques du commerce extérieur ;
- A10. Produire annuellement la balance des paiements ;
- A12. Produire un Indice des Prix Industriels (ou de gros) et les statistiques du commerce de distribution ;
- A13. Produire annuellement l'annuaire statistique du Gabon ;
- A14. Produire annuellement le bilan de sécurité alimentaire du Gabon ;
- A15. Produire annuellement l'annuaire des statistiques sanitaires du Gabon ;
- A16. Produire annuellement l'annuaire des statistiques de l'éducation ;
- A17. Produire annuellement le Bilan énergétique ;
- A18. Elaborer le Tableau de Bord de l'Economie (TBE) ;
- A19. Elaborer le Tableau de Bord Social (TBS).

OS 4 : Contribuer avec les autres acteurs à la production des analyses thématiques à partir des données et indicateurs disponibles.

Activités à mener :

- A1. Elaborer un Rapport d'état du Système Educatif National (RESEN) tous les 3 ans ;
- A2. Elaborer un Rapport sur les sources et les destinations finales des dépenses sur le VIH/sida (NASA) ;
- A3. Rapport épidémiologique sur le VIH/sida ;
- A4. Réaliser des analyses diverses à publier sur le site Web de l'ONS et dans la presse.

AXE 5: COORDINATION, PUBLICATION, DIFFUSION ET APPROPRIATION

Le présent axe stratégique a pour objectif de rechercher une plateforme technique d'harmonisation des informations statistiques avant leur vulgarisation. De plus, il esquisse des solutions pour une diffusion plus efficace des productions statistiques proposées.

Ainsi, il est tenu compte en amont de la production de tous les cadres et critères internationaux de vérification de la qualité des données. Après la production, les précautions minimales sont prises pour faciliter non seulement l'accès à l'information statistique, mais également susciter des occasions pour promouvoir leur appropriation. A terme, la situation de la culture statistique devrait se trouver bonifiée.

Objectif général : Veiller à l'harmonisation des informations statistiques et faciliter leur accès à tous les acteurs de la société.

Objectifs spécifiques (OS) :

OS 1 : Parvenir à relier les bases de données sectorielles avec la base de données nationale en vue d'échanges d'informations sur une base harmonisée.

Activités à mener :

- A1. Documenter et informer sur la notion de fichier normalisé ;
- A2. Systématiser l'échange des fichiers normalisés entre les bases de données sectorielles et la base de données nationale ;
- A3. Favoriser les traitements automatiques des données de base.

Encadré 3 : Intégration comme moyen de valider les données collectées

L'intégration consiste à mettre à disposition les données récoltées dans un espace normalisé : la banque de données (ou datawarehouse). Elle permet l'alimentation de l'élément central du dispositif décisionnel et permet de bénéficier d'une source d'information centralisée, homogène, normalisée et fiable.

L'intégration masque aux utilisateurs le fait que les données ont été collectées de façon hétérogène. Elle leur permet de ne pas se soucier de l'origine, mais plutôt de se concentrer sur l'analyse.

Source : Stratégie Informatique pour le SSN.

OS 2 : Développer le partenariat et la coopération à tous les niveaux pour promouvoir le développement de la culture statistique

Activités à mener :

- A1. Apporter un appui technique et méthodologique aux entités du SSN en vue d'améliorer la production et la promotion de l'utilisation des données statistiques ;
- A2. S'informer régulièrement auprès des institutions internationales et les centres de recherche sur les nouvelles approches méthodologiques et autres développements statistiques ;
- A3. Assurer la représentation de l'ONS et du CNIS aux différentes rencontres d'échanges sur le plan international traitant des questions statistiques ;
- A4. Elaborer et diffuser au sein du SSN les rapports de participation aux rencontres internationales ;
- A5. Mener les démarches utiles pour que le suivi des engagements par rapport au SGDD du FMI soit du ressort de l'ONS ;
- A6. Prendre toutes les dispositions pour que le Gabon passe du SGDD à la NSDD à l'horizon 2015 ;
- A7. Améliorer le taux de réponse aux questionnaires soumis aux entités du SSN ;
- A8. Développer les échanges d'expériences avec les autres INS à travers des visites d'étude des personnels ;
- A9. Renforcer les capacités techniques des services statistiques (nationaux et internationaux) dans le besoin à travers la mise à disposition partielle ou sur une courte durée de personnels qualifiés de l'ONS ;
- A10. Se prêter périodiquement à une évaluation par les pairs ;
- A11. Respecter la périodicité d'organisation des réunions du CNIS ;
- A12. Systématiser les rencontres entre dirigeants de la DGS et leurs collaborateurs ;
- A13. Produire un annuaire du système statistique national ;
- A14. Produire un bulletin de liaison du système statistique national ;
- A15. Produire annuellement un rapport d'activité du SSN.

OS 3 : Améliorer la politique de diffusion des statistiques officielles pour les rendre accessibles et éclairer la prise de décision

Activités à mener :

- A1. Procéder à l'amélioration graphique du site web de la DGS afin de le rendre plus attractif et convivial ;
- A2. Assurer la mise à jour régulière du site web de la DGS pour lui conférer un caractère dynamique ;
- A3. Etablir des liens entre les sites web sectoriels et celui de la DGS ;
- A4. Insérer une bibliothèque numérique dans le site web de la DGS ;
- A5. Fournir régulièrement les principales publications statistiques aux bibliothèques (y compris aux centres de documentation des lycées et collèges) ;
- A6. Elaborer et publier, à chaque début d'exercice, le calendrier annuel de

- production statistique du SSN ;
A7. Développer l'archivage numérique des données ;
A8. Transmettre toutes les productions statistiques à la DGS et aux entités statistiques sectorielles pour information.

Encadré 4 : Efforts à fournir sur le site web de la DGS

1. renforcer le site de la DGS qui est l'organe central de diffusion (implémenter des données et des informations des sectoriels) ;
2. améliorer le graphisme du site;
3. assurer un suivi de l'audience (fréquence de visite du site);
4. intégrer dans le site des encarts sur le SGDD et assurer la diffusion des métadonnées plus claires;
5. monter une cyber bibliothèque;
6. renforcer le contenu du site par des micro-données et des analyses spécifiques.

Source : Stratégie de Communication pour le SSN.

OS 4 : Veiller à la conformité des statistiques officielles par rapport aux normes internationales

Activités à mener :

- A1. Obliger la publication systématique des métadonnées pour toute publication ;
- A2. Organiser des sessions d'échanges au sein du SSN sur les normes statistiques et les méthodologies ;

OS 5 : Vulgariser l'utilisation des statistiques auprès des acteurs et promouvoir la recherche statistique appliquée

Activités à mener :

- A1. Organiser à l'intention de la presse des ateliers de formation à l'utilisation de l'information statistique ;
- A2. Proposer régulièrement des analyses statistiques pertinentes pour aider les utilisateurs de l'information statistique à la comprendre ;
- A3. Systématiser l'organisation tournante de la Journée Africaine de la Statistique (JAS) ;
- A4. Implémenter les bases de données dans le site web de la DGS pour donner la possibilité d'accéder aux micro-données pour des analyses plus fines.

Encadré 5 : Journée Africaine de la Statistique

Le renforcement de l'organisation de la Journée Africaine de la Statistique constitue un élément fondamental pour assurer le plaidoyer en faveur de la statistique. C'est un puissant facteur de communication qui renseigne essentiellement sur la disponibilité et l'importance des statistiques, ainsi que sur les activités (réalisées et/ou en perspective) et des analyses spécifiques élaborées pour les utilisateurs.

Source : Stratégie de Communication pour le SSN

OS 6 : Promouvoir la communication interne et externe

Activités à mener :

- A1. Elaborer des bulletins d'information de l'ONS et du SSN publication ;
- A2. Installer une boîte à idée à l'ONS.

5.2 PORTEE DES STRATEGIES

Les stratégies priorisées dans les cinq axes définis plus haut doivent permettre d'améliorer significativement l'organisation des activités statistiques au Gabon et d'assurer la production et la diffusion de bonnes statistiques.

Les activités retenues sont le fruit de nombreux échanges entretenus avec les responsables de la DGS et ceux des services statistiques sectoriels. Elles tiennent surtout compte des besoins réels d'information et de la charge de travail du SSN. Il s'agit donc d'un éventail assez large des activités à conduire, de 2011 à 2015, par la DGS et les services statistiques sectoriels.

Le programme de recensements et d'enquêtes s'avère particulièrement ambitieux, surtout en ce qui concerne l'agriculture qui constitue un secteur primordial pour le développement du Gabon. Ce secteur connaît un déficit criard de données, en même temps qu'il doit faire face à la faiblesse de son organisation et de ses ressources humaines sur le plan strictement statistique. Pour y remédier, il convient de développer une stratégie qui combine l'établissement d'une convention de mise à disposition, à titre temporaire, d'un personnel qualifié, d'une part, avec le recrutement en bonne et due forme de quelques statisticiens, d'autre part, afin d'assurer la réalisation de l'important programme de recensement et d'enquêtes intégré dans la SNDS.

Par ailleurs, quelques enquêtes ont été retenues malgré le fait qu'elles auraient pu être couplées avec d'autres. Leur enrôlement dans la SNDS répond au souci de maximiser les chances du SSN de disposer, en définitive, des indicateurs attendus de ces différentes opérations. Il s'agit uniquement des enquêtes ci-après qui ont été suggérées au niveau sectoriel :

- l'enquête sur l'insertion professionnelle des produits du système éducatif dont les préoccupations peuvent valablement être intégrées dans l'EBC à partir du module « emploi » ;
- l'enquête « approche droits de l'Homme, violence, bonne gouvernance et corruption » dont la problématique cadre bien avec le nouveau dispositif des enquêtes 1-2-3 qui sera exploité pour la réalisation de l'EBC ;
- les enquêtes CAP sur le VIH/sida sur des cibles tournantes qui peuvent parfaitement s'intégrer dans l'EDS ;
- les enquêtes sur la prévalence du VIH/sida et le comportement face au VIH/sida qui s'avèrent moins opportunes en cas de réalisation d'une EDS avec un volet VIH/sida.

5.3 CADRE LOGIQUE DES RESULTATS

AXE 1 : REFORMES INSTITUTIONNELLES ET ORGANIQUES					
Objectifs	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Période	Institutions responsables
Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire	- Elaborer et faire adopter la loi statistique ;	- loi statistique adoptée ;	- lois et décrets publiés et diffusés ;	2011-2015	- Tutelles technique et
	- Elaborer et faire adopter les textes d'application de la loi statistique ;	- les décrets d'application de la loi statistique sont adoptés ;	- les responsables des entités chargées de la communication et de la formation sont désignés ;	Conditionné par les résultats d'autres stratégies	- DGS.
	- Rendre opérationnel le nouvel organigramme et le nouveau statut de l'ONS ;	- l'ONS et le CNIS sont opérationnels ;	- documents disponibles		
	- Rendre opérationnel le nouveau Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) ;	- les services chargés de la communication et de la formation sont créés et opérationnels.			
	- Adopter un statut particulier pour les personnels en charge de la production des statistiques officielles ;				
	- Créer une entité chargée de la communication à la DGS et prévoir des relais dans les principales unités statistiques sectorielles ;				
	- Créer une entité chargée de la formation au sein de la DGS ;				
	- Créer progressivement les entités provinciales de la DGS.				
Renforcer la coordination statistique	- Doter le CNIS de moyens de travail adéquats ;	- les sessions du CNIS sont organisées en conformité avec la réglementation en vigueur;	-rapports disponibles;	2012-2015	- Tutelles technique et
	- Organiser régulièrement les réunions du CNIS ;	- le Directeur Général de l'ONS participe au processus de nomination des responsables des entités statistiques publiques ;	-nomination des dirigeants des entités statistiques sectorielles;		- DGS.
	- Créer les conditions institutionnelles pour que la nomination aux postes de responsables d'entités statistiques dans les ministères sectoriels requière l'avis consultatif de la DGS;	- le Comité de pilotage pour la coordination des statistiques agricoles est fonctionnel ;	- récépissé de création d'association disponible ;		
	- Institutionnaliser l'utilisation d'un dispositif informatique intégré et harmonisé au sein du SSN ;		- nombre de sessions de CNIS organisé ;		
	- Organiser les sessions du Comité de pilotage pour la coordination des statistiques agricoles ;		- nombre de sessions de Comités de Pilotage pour la coordination des statistiques agricoles organisé.		
	- Créer une association des statisticiens gabonais.				

AXE 2 : RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES

Objectifs	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Période	Institutions responsables
Recruter et gérer des personnels en fonction des besoins des entités chargées de la production statistique	-Formaliser les organigrammes des différentes catégories d'entités statistiques ;	- formalisation effective des différentes catégories d'entités statistiques ;	-organigrammes disponibles ;	Conditionné par la réalisation d'autres stratégies	- Tutelles technique et financière de l'ONS ;
	4- Elaborer la matrice des emplois nécessaires au fonctionnement optimal de chaque catégorie d'entité statistique du SSN	- le Directeur Général de l'ONS est recruté sur la base d'un appel à candidature internationale ; - Tout le personnel de l'ONS est en place ;	- profils de postes élaborés ; - DG ONS recruté ;		- ONS ; -Ministères sectoriels.
	- Elaborer pour chaque emploi, un profil de poste souhaitable ;	- la grille des emplois dans le domaine statistique est réalisée ;	- nombre de conventions de mise à disposition de personnel signé ;		
	- Rédiger les termes de référence attachés aux postes de Directeur Général, de Directeur Général Adjoint, de Directeurs et de Chefs de Service de l'ONS ;	- des missions d'assistance technique de l'ONS au profit des services statistiques sectoriels sont réalisées ;	- nombre de statisticiens et démographes en attente d'intégration.		
	- Recruter le Directeur Général de l'ONS par appel à candidature internationale ;	- absence de chômeurs statisticiens ou démographes.			
	- Pourvoir tous les postes de directeur et de Chef de service de l'ONS sur proposition d'une commission de recrutement et en présence du Directeur Général de l'ONS;				Conditionné par la réalisation d'autres stratégies
	Recruter et gérer des personnels en fonction des besoins des entités chargées de la production statistique	- Procéder à l'affectation de tous les autres agents disponibles ;			
- Recruter tous les statisticiens et démographes en attente d'intégration ;					
- Etablir des conventions de mise à disposition de personnels qualifiés à temps partiels entre la DGS et les services statistiques sectoriels nécessaires ;					
- Recruter du personnel de communication qualifié ;					
- Recruter un juriste ;					
-Recruter des informaticiens ; - Recruter un documentaliste.					
Evaluer le personnel	- Elaborer une grille d'évaluation par poste et la diffuser largement ;	-Dispositif d'évaluation du personnel élaboré ;	-manuel d'évaluation disponible ;	-ONS ;	
	- Evaluer périodiquement l'ensemble du personnel dans les services statistiques publics ;	-des plans de carrière attractifs disponibles ;	-recueil des plans de carrière attractifs réalisé ;	-Ministères sectoriels.	
	- Concevoir des plans de carrière attractifs.	- pratique de l'évaluation périodiquement.	- nombre de fois où le personnel est évalué		

AXE 2 : RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES (suite 1)					
Objectifs	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Période	Institutions responsables
Déterminer les besoins en ressources humaines	- Inventorier les emplois non pourvus et les profils recherchés correspondants ;	-Maîtrise des besoins qualitatif et quantitatif en personnel spécialisé ;	- état des besoins en personnel ;	2011-2015	ONS
	- Estimer les besoins nouveaux en cadres ISE, ITS et TS pour satisfaire les ambitions de déploiement géographique de la DGS et d'extension des domaines statistiques à couvrir	-Maîtrise du rythme d'accueil de nouveaux diplômés ; -Connaissance du gap en ressources humaines spécialisées dans le temps.	- état des futurs diplômés des écoles de statistique.		
	- Tenir à jour le fichier des stagiaires et autres compatriotes en cours de formation dans les écoles de formation				
	-Etablir un tableau pluriannuel des besoins en ressources humaines du SSN (toutes spécialités confondues)				
Favoriser une formation initiale ambitieuse	-Réaliser une étude sur l'opportunité d'implanter localement un centre de formation de TS et d'AS ;	- se prononcer sur la capacité de l'offre de formation actuelle à satisfaire les besoins en personnel identifiés ;	- nombre d'admis aux concours d'entrée dans les écoles statistiques africaines ;	2011-2013	ONS
	-Organiser des sessions de préparation aux concours d'entrée dans les écoles statistiques africaines ;	- maîtrise de l'offre de formation disponible et accessible ;	-rapport sur l'opportunité de créer une école de statistique locale.		
	-Inventorier toutes les structures d'enseignement qui offrent une formation en statistique et étudier les opportunités de partenariat.	- améliorer le taux de réussite des candidats préparés aux concours d'entrée dans les écoles statistiques africaines.			
	-Former les statisticiens et les démographes.				
Intégrer la formation continue dans le plan de développement du SSN	- Développer les programmes de formation statistique à la carte ;	- établir des programmes annuels de formation continue ;	nombre de statisticiens formés ;	2011-2015	- ONS ;
	- Planifier les stages de recyclage ;	-améliorer les capacités des informaticiens et des statisticiens en matière informatique et statistique ;	-nombre d'informaticiens formés et informés ;		- Ministères sectoriels ;
	- Exploiter efficacement les offres de formation continue des écoles de statistique africaines et du CEFIL ;	- disposer de spécialistes dans la gestion de bases de données documentaires	- nombre de sessions de formation organisées ;		- PTF.
	- Informer sur le schéma directeur de l'Administration en matière d'informatisation et le rôle de la DGSI ;		- organisation d'une session de formation sur la gestion de bases de données documentaires		
	-Organiser des formations sur la gestion du système d'information intégré du SSN ;				
	- Former des webmasters ;				
	-Former ou recruter des documentalistes à la gestion des bases de données documentaires ;				
	-Renforcer les capacités des responsables de la DGS en matière de gestion administrative et financière ;				
	- Former les cadres du SSN en anglais, en suivi-évaluation et en gestion axée sur les résultats ;				
- Former dans d'autres domaines spécifiques.					

AXE 2 : RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES (suite 2)

Objectifs	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Période	Institutions responsables
Améliorer le cadre de travail du personnel du SSN	- Construire un bâtiment unique intégrant les services centraux de l'ONS ;	Meilleures conditions de travail	- octroi d'un terrain à l'ONS ;	2011-2015	- Tutelles technique et financière de l'ONS ;
	- Localiser de façon décente les représentations de l'ONS et des entités sectorielles du SSN dans les provinces ;		- études sur la construction d'un siège pour l'ONS ;		- Ministère de l'Habitat ;
	-Veiller à disposer d'un ratio raisonnable du nombre de personnes par bureau dans toutes les entités du SSN ;		- nombre moyen de personnes par bureau ;		- ONS ;
	- Doter obligatoirement les services centraux de l'ONS d'une salle de documentation et d'une salle de formation équipées en audio et télécommunication.		-démarrage des travaux de construction.		-Ministères sectoriels ; - PTF.
Mettre à niveau le SSN sur le plan informatique	- Oeuvrer au déploiement du RAG dans toutes les entités publiques du SSN (réseaux, internet) ;	- interconnexion entre l'ONS et les principaux services statistiques sectoriels est réalisée ;	- le transfert de données se fait parfaitement de l'ONS vers les services statistiques sectoriels et vice versa ;	2011-2015	- Tutelles technique et financière de l'ONS ;
	- Réorganiser le service informatique de la DGS ;	- le service informatique de l'ONS est renforcé ;	- salle de formation équipée ;		- ONS ;
	- Doter la DGS en logiciels et équipements informatiques et de communication (téléphonie sur IP) ;	- le système de gestion informatique des données statistiques est intégré et fonctionnel ;	- achats de logiciels et d'équipements informatiques et de communication.		- Ministères sectoriels ;
Mettre à niveau le SSN sur le plan informatique (suite)	- Doter les services statistiques sectoriels en logiciels et matériels informatiques et de communication (téléphonie sur IP) ;	- la salle de formation est bien équipée.		2011-2015	- DGSI ;
	- Assurer le développement et la maintenance du système de gestion informatique des données statistiques ;				- PTF.
	- Installer une base de données documentaire à la DGS ;				
	- Equiper la salle de formation en plusieurs postes de travail informatiques ;				
	- Etendre la base de données GabLDB dans le SSN.				
Renforcer les services statistiques en matériels et équipements	- Renforcer les fonds documentaires de la DGS ; - Dotation de l'équipe de suivi-évaluation de la SNDS en moyen roulant ; - Renforcer les services statistiques en matériels roulants ; - Renforcer les équipements de travail des services statistiques (mobilier de bureau, GPS, balances, etc.).	les services statistiques disposent des équipements indispensables pour travailler	- nombre d'équipements acquis par type ; - nombre d'ouvrages achetés.	2011-2015	- Tutelles technique et financière de l'ONS ; - ONS ; - Ministères sectoriels ; - DGSI ; - PTF.

AXE 3 : MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES					
Objectifs	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Période	Institutions responsables
Préparer les programmes statistiques annuels et pluriannuels budgétisés	- Budgétiser les programmes d'activités adoptés par le CNIS ; - Apporter un appui aux services statistiques sectoriels dans la budgétisation de leurs activités.	- les programmes d'activités du SSN sont harmonisés ; - les besoins de financement des programmes d'activités sont réalistes et bien argumentés.	programmes d'activités adoptés par le CNIS	2011-2015	- CNIS ; - ONS, Ministères sectoriels
Convaincre le gouvernement d'assurer un financement suffisant et sécurisé des activités statistiques	- Présenter les besoins de financement selon les cadres exigés par la Direction Générale du Budget (DGB) ; - Assurer la défense du budget des entités publiques du SSN.	- les besoins de financement des activités statistiques sont présentés dans les formes appropriées ; - obtention des crédits sollicités.	- le budget de mise en œuvre du programme adopté par le CNIS est conforme au cadre exigé par la DGB ; - la somme des crédits obtenus dans la loi des finances.	2011-2015	- Tutelles technique et financière ; - CNIS ; ONS, Ministères sectoriels
Assurer un plaidoyer auprès des PTF pour rechercher des financements complémentaires pour la mise en œuvre du programme	- Rencontrer périodiquement les PTF pour échanger sur les initiatives en matière statistique ; - Présenter une fois par an aux PTF les besoins de financement des activités statistiques	- le SSN est informé sur les initiatives de financement des activités statistiques ; - les possibilités et promesses de financement des activités statistiques par les PTF sont connues	Montant de la contribution des PTF au financement des activités statistiques	2011-2015	- CNIS ; 4- ONS, Ministère sectoriels, PTF
Assurer une coordination des financements externes dans le domaine de la statistique pour respecter l'esprit de la déclaration de Paris pour un alignement des appuis sur les priorités nationales	Informier périodiquement la cellule de coordination de l'aide sur : l'usage des ressources externes reçues, les contraintes de leur gestion, les perspectives en termes de besoins de mobilisation de nouvelles ressources.	parvenir à une grande efficacité de l'aide	- taux d'exécution des activités ; - taux des décaissements	2011-2015	- CNIS ; - ONS ; - Ministères sectoriels.

AXE 4 : COLLECTE ET PRODUCTION CONCERTEE DE L'INFORMATION STATISTIQUE					
Objectifs	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Période	Institutions responsables
Réaliser les recensements et les grandes enquêtes indispensables pour la gestion du développement économique et social.	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un Recensement Général de la population - Réaliser un Recensement Général de l'habitat - Réaliser une Enquête Démographique et de Santé (EDS) tous les 5 ans avec un volet VIH - Réaliser une Enquête complémentaire de l'EDS - Réaliser une Enquête Budget Consommation (EBC) couplée avec des données de l'EDS - Réaliser une Enquête de référence dans le secteur des services - Réaliser une Enquête dans le secteur des Techniques de l'Information et de la Communication - Réaliser une Enquête sur l'insertion professionnelle des produits du système - Réaliser une enquête approche droits de l'Homme, violence, bonne gouvernance et - Réaliser des enquêtes CAP sur le VIH et - Réaliser des enquêtes de référence dans les domaines de l'environnement, - Réaliser les monographies sur les zones d'habitat informel - Réaliser d'autres enquêtes spécifiques pour une meilleure connaissance des 	Recensements et enquêtes réalisés	Bases de données et rapports disponibles	2011-2015	<ul style="list-style-type: none"> - Tutelles - CNIS ; - ONS ; - AFRISTAT ; - Ministères sectoriels ; - PTF.
Exploiter efficacement les statistiques de sources administratives disponibles dans les entités du SSN.	- Créer au sein de la DGS une unité de gestion des appuis techniques aux sectoriels ;	un service spécifique de l'ONS apporte l'appui technique nécessaire aux sectoriels pour la production des statistiques de sources	- un service chargé de l'appui technique aux services statistiques sectoriels est créé	2011-2015	- ONS ;
	- Inventorier les différentes statistiques de sources administratives produites dans les entités du SSN		- nombre de missions d'appuis réalisés		- Ministères sectoriels ;
	- Renforcer les capacités des services statistiques sectoriels pour améliorer la production et l'exploitation optimale des statistiques de sources administratives				- AFRISTAT ;
	- Relancer l'activité de réflexion sur la production et l'exploitation optimale des statistiques de sources administratives				- PTF.
	- Produire régulièrement les cartes diagnostiques sectorielles : carte sanitaire,				

AXE 4 : COLLECTE ET PRODUCTION CONCERTEE DE L'INFORMATION STATISTIQUE (suite)

Objectifs	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Période	Institutions responsables
Produire des données et des indicateurs pour l'élaboration et l'analyse des politiques économiques et sociales.	- Rattraper le retard de production des comptes nationaux définitifs (n+2 à n) ;	-travaux de rénovation et de modernisation des méthodes d'élaboration de statistiques économiques, monétaires et financières	-supports méthodologiques ;	2011-2015	- ONS ;
	- Produire les comptes nationaux provisoires de n à n+1 ;	- l'offre de statistiques conjoncturelles est améliorée ;	- documents et autres publications produits.		- Ministères sectoriels ;
	- Produire les comptes infra-annuels de la nation ;	- un éventail plus important de statistiques économiques, monétaires et financières est			- AFRISTAT ;
	- Produire mensuellement l'Indice				-INSEE ;
	- Créer un répertoire des entreprises conforme au règlement arrêté dans le				- BEAC ;
	- Rénover l'Indice de la Production Industrielle (IPI) pour l'harmoniser aux				- PTF.
	- Produire trimestriellement l'IPI ;				
	- Produire des notes de synthèse économiques périodiques (note d'analyse				
	- Elaborer mensuellement les statistiques				
	- Produire annuellement la balance des				
	-Produire un Indice des Prix Industriels (ou de gros) et les statistiques du				
	- Produire annuellement l'annuaire				
	- Produire annuellement le bilan de				
	- Produire annuellement l'annuaire des				
	- Produire annuellement l'annuaire des				
- Produire annuellement Bilan					
- Elaborer le Tableau de Bord de					
- Elaborer le Tableau de Bord Social					
Contribuer avec les autres acteurs à la production des analyses thématiques à partir des données et indicateurs disponibles.	- Elaborer un Rapport d'Etat du Système - Elaborer un Rapport sur les sources et les destinations finales des dépenses sur le - Elaborer le Rapport épidé-miologique - Réaliser des analyses diverses à publier sur le site web de l'ONS et dans la presse.	-Reconnaissance de l'utilité des statistiques ; - Augmentation de la fréquentation du site web de l'ONS	- nombre de rapports RESEN - nombre de rapports NASA ; - nombre de visites du site	2011-2015	- ONS ; - Ministères sectoriels ; - BEAC ; - PTF.

AXE 5 : COORDINATION, PUBLICATION, DIFFUSION ET APPROPRIATION					
Objectifs	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Période	Institutions responsables
Parvenir à relier les bases de données sectorielles avec la base de données nationale en vue d'échanges d'informations sur une base harmonisée.	- Documenter et informer sur la notion de fichier normalisé ;	transmission aisée des données des bases sectorielles vers la base de données nationales ;	- documents d'information sur les fichiers normalisés - nombre de base de données sectorielles compatibles.	2011-2015	- ONS ; - Ministères sectoriels ; - DGSI et PTF
	- Systématiser l'échange des fichiers normalisés entre les bases de données				
	- Favoriser les traitements automatiques des données de base.				
Développer le partenariat et la coopération à tous les niveaux pour promouvoir le développement de la culture statistique	- Apporter un appui technique et méthodologique aux entités du SSN en vue d'améliorer la production et la promotion de l'utilisation des données	- production de données statistiques conformes aux standards méthodologiques internationaux ;	- Nombre de réunions d'échanges ou de concertation au sein du SSN ;	2011-2015	- ONS ; - Ministères sectoriels ; - BEAC ; - AFRISTAT ; - PTF.
	- S'informer régulièrement auprès des institutions internationales et les centres de recherche sur les nouvelles approches méthodologiques et autres développements statistiques ;	- large diffusion des informations et autres initiatives dans le domaine statistique au sein du SSN ;	- nombre de sessions d'évaluation par les pairs ;		
	- Assurer la représentation de l'ONS et du CNIS aux différentes rencontres d'échanges sur le plan Sous Régional, Régional et International traitant des questions statistiques ;	- imprégnation de la culture de l'évaluation.	- annuaire du SSN réalisé ;		
	- Elaborer et diffuser au sein du SSN les rapports de participation aux rencontres internationales ;		- nombre de bulletins de liaison du SSN publiés.		
	- Mener les démarches utiles pour que le suivi des engagements par rapport au SGDD du FMI soit du ressort de l'ONS ;				
	- Prendre toutes les dispositions pour que le Gabon passe du SGDD à la NSDD à				
	- Améliorer le taux de réponse aux				
	- Développer les échanges d'expériences avec les autres ONS à travers des visites d'étude des personnels ;				
- Renforcer les capacités techniques des services statistiques (nationaux et internationaux) dans le besoin à travers la mise à disposition partielle ou sur une courte durée de personnels qualifiés de la DGS ;					

AXE 5 : COORDINATION, PUBLICATION, DIFFUSION ET APPROPRIATION (suite)

Objectifs	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Période	Institutions responsables
Développer le partenariat et la coopération à tous les niveaux pour promouvoir le développement de la culture statistique	- Se prêter périodiquement à une évaluation par les pairs ;				
	- Respecter la périodicité d'organisation des réunions du CNIS ;				
	- Systématiser les rencontres entre dirigeants de l'ONS et leurs collaborateurs ;				
	- Produire un annuaire du système statistique national ;				
	- Produire un bulletin de liaison du système statistique national ;				
	- Produire annuellement un rapport d'activité du SSN.				
Améliorer la politique de diffusion des statistiques officielles pour les rendre accessibles et éclairer la prise de décision.	- Procéder à l'amélioration graphique du site web de la DGS afin de le rendre plus attractif et convivial ;	- amélioration de la disponibilité et de l'accès aux données statistiques ;	- conformité de la production statistique avec le calendrier annuel annoncé ;	2011-2015	- DGS ;
	- Assurer la mise à jour régulière du site web de la DGS pour lui conférer un caractère dynamique ;	- mise à jour régulière du site web de la DGS ;	- périodicité de mise à jour du site web de la DGS ;		- Ministères sectoriels ;
	- Etablir des liens entre les sites web sectoriels et celui de la DGS ;	- respect du calendrier de production statistique.	- nbre de jour dans l'année où le site est accessible.		- PTF ;
	- Insérer une bibliothèque numérique dans le site web de la DGS ;				- AFRISTAT ;
	- Fournir régulièrement les principales publications statistiques aux bibliothèques (y compris aux centres de documentations d'information des lycées et collèges) ;				- Gabon Télécom (pour la disponibilité de la
	- Elaborer et publier à chaque début d'exercice le calendrier annuel de production statistique du SSN ;				la
	- Développer l'archivage numérique des données ;				
	- Transmettre toutes les productions statistiques à l'ONS et aux entités statistiques sectorielles pour information.				
Veiller à la conformité des statistiques officielles par rapport aux normes internationales	- Obliger la publication systématique des méta-données pour toute publication ;	transparence sur le contenu et la qualité des données	- nombre de publications avec indication des	2011-2015	- DGS ;
	- Organiser des sessions d'échanges au sein du SSN sur les normes statistiques et les méthodologies ;		- nombre de réunions sur les normes statistiques et les méthodologies.		- Ministères sectoriels ; -PTF

AXE 5 : COORDINATION, PUBLICATION, DIFFUSION ET APPROPRIATION (suite)

Objectifs	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Période	Institutions
Vulgariser l'utilisation des statistiques auprès des acteurs et promouvoir la recherche statistique appliquée	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser à l'intention de la presse des ateliers de formation à l'utilisation de l'information statistique ; - Proposer régulièrement des analyses statistiques pertinentes pour aider les utilisateurs de l'information statistique à la comprendre ; - Systématiser l'organisation tournante de la Journée Africaine de la Statistique (JAS) ; - Implémenter les bases de données dans le site web de la DGS pour donner la possibilité d'accéder aux micro-données pour des analyses plus fines. 	Amélioration de l'accès à l'information statistique au grand public.	<ul style="list-style-type: none"> - nombre d'ateliers organisés à l'intention de la presse sur l'utilisation de l'information - nombre de JAS célébrées ; - nombre de bases de données accessibles à partir du site web de l'ONS. 	2011-2015	<ul style="list-style-type: none"> - DGS ; - Ministères sectoriels ; - PTF ; - AFRISTAT ;
Promouvoir la communication interne et externe	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer des bulletins d'information de la DGS et du SSN publication ; - Installer une boîte à idée à la DGS. 	<ul style="list-style-type: none"> - amélioration des échanges entre - discussions sur des idées innovantes. 	<ul style="list-style-type: none"> - nombre de numéros de - nombre d'idées proposées. 	2011-2015	<ul style="list-style-type: none"> - DGS ; - Ministères sectoriels ;

6. PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES 2011-2015

AXE 1 : REFORMES INSTITUTIONNELLES ET ORGANIQUES

Objectifs	Opérations	Années					Coûts (millions FCFA)	Etat et PTF
		2011	2012	2013	2014	2015		
1. Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire	1.1 Elaboration et adoption de la loi statistique	X					60	Etat
	1.2 Elaboration et adoption des textes d'application de la loi statistique	X						
	1.3 Mise en œuvre des directives de la stratégie en vue d'entamer la mutation progressive de la DGS en ONS	X	X	X	X	X		
	1.4 Création progressive des entités provinciales de la DGS	X	X	X	X	X		
	1.5 Création d'une entité chargée de la communication à la DGS et dans les principales unités statistiques sectorielles	X						
	1.6 Création au sein de la DGS d'une entité chargée de la formation	X						
	1.7 Opérationnalisation du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS)		X					
	1.8 Adoption du statut particulier des personnels en charge de la production des statistiques officielles	X						
2. Renforcer la coordination statistique	2.1 Octroi au CNIS de moyens de travail adéquats		X	X	X	X	60	Etat
	2.2 Organisation de deux réunions ordinaires du CNIS par an		X	X	X	X	24	Etat
	2.3 Institutionnalisation de l'utilisation d'un dispositif informatique intégré et harmonisé au sein du SSN	X					10	Etat
	2.4 Mise en place et fonctionnement d'un organe de pilotage et de coordination des statistiques agricoles (2010)	X	X	X	X	X	10	Etat
TOTAL AXE 1							164	

AXE 2 : RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES

Objectifs	Opérations	Années					Coûts (millions FCFA)	Etat et PTF
		2011	2012	2013	2014	2015		
3. Recruter des personnels en phase avec les besoins des entités en charge de la production statistique	3.1 Identification des besoins en ressources humaines qualifiées pour le SSN	X					82	Etat
	3.2 Recrutement progressif des personnels en fonction des besoins identifiés en 3.1	X	X	X	X	X		
	3.3 Régularisation de la situation de tous les statisticiens/démographes en attente d'intégration et redéploiement des personnels de la DGS à temps partiel	X	X	X	X	X		
4. Evaluer le personnel	4.1 Elaboration d'une grille d'évaluation par poste à diffuser largement	X					32	Etat
	4.2 Conception des plans de carrière attractifs et évaluation régulière du personnel	X	X	X	X	X		PTF
5. Favoriser une formation initiale ambitieuse	5.1 Affinement de la réflexion sur l'opportunité d'implanter localement un centre de formation de TSS et d'AS (2010)	X					350	Etat
	5.2 Organisation des sessions de préparation aux concours d'entrée dans les écoles statistiques africaines	X	X	X	X	X		
	5.3 Formation des statisticiens et des démographes	X	X	X	X	X		
	5.4 Règlement des arriérés de frais de formation des démographes à l'IFORD	X					80	
6. Intégrer la formation continue dans le plan de développement du SSN	6.1 Développement des programmes de formation statistique à la carte	X	X	X	X	X	754	Etat
	6.2 Planification des stages de recyclage	X	X	X	X	X		AFRISTAT AFRITAC
	6.3 Organisation des formations sur la gestion du système d'information intégré du SSN, sur des logiciels spécifiques et sur l'utilisation des NTIC							INSEE/France
	6.4 Formation des responsables de la DGS en gestion administrative et financière	X		X		X		Banque Mondiale
	6.5 Formation des cadres chargés du suivi-évaluation en anglais, en suivi-évaluation et en gestion axée sur les résultats	X						UE

7. Améliorer le cadre de travail du personnel du SSN	7.1 Réalisation de l'étude sur la construction du siège de l'ONS	A TERME					6 500	Etat Banque Mondiale
	7.2 Octroi d'un terrain à l'ONS par les services habilités du Ministère de l'Habitat							
	7.3 Construction d'un bâtiment unique intégrant les services centraux de l'ONS ;							
	7.4 Installation de façon décente des représentations de l'ONS et des entités sectorielles du SSN dans les provinces							
	7.5 Intégration obligatoire dans les locaux des services centraux de l'ONS d'une salle de documentation et d'une salle de formation							
	7.6 Aménagement et/ou réhabilitation des locaux des services statistiques sectoriels							
8. Mettre à niveau le SSN sur le plan informatique	8.1 Déploiement du RAG dans toutes les entités publiques du SSN (réseaux, internet)	X	X				855	Etat (cf. DGSI et SSN)
	8.2 Réorganisation du service informatique de la DGS	X	X				151	Etat AFRISTAT
	8.3 Fourniture en logiciels, en équipements informatiques, audio et de télécommunication à la DGS (y c. base de données documentaire)	X	X	X	X	X		
	8.4 Fourniture en logiciels, en équipements informatiques et de télécommunication (téléphonie IP) aux services statistiques sectoriels et extension de GabLDB	X	X	X	X	X		
	8.5 Développement et maintenance du système de gestion informatique des données statistiques	X	X	X	X	X		
9. Renforcer les services statistiques en matériels et équipements	9.1 Renforcement du fonds documentaire de l'ONS			X	X	X	31	Etat
	9.2 Dotation de l'équipe de suivi-évaluation de la SNDS en moyen roulant	X	X	X	X	X	25	
	9.3 Renforcement des services statistiques en matériels roulants	X	X	X	X	X	1 250	
	9.4 Renforcement des services statistiques en équipements de travail divers (mobiliers de bureau, GPS, balances, etc.).	X	X	X	X	X	200	
TOTAL AXE 2							10 310	

AXE 3 : MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES

Objectifs	Opérations	Années					Coûts (millions FCFA)	Etat et PTF
		2011	2012	2013	2014	2015		
10. Préparer les programmes statistiques annuels et pluriannuels budgétisés	10.1 Budgétisation des programmes d'activités adoptés par le CNIS	X	X	X	X	X	250	Etat
	10.2 Appui aux services statistiques sectoriels dans la budgétisation de leurs activités	X	X	X	X	X		
11. Réaliser un plaidoyer auprès du gouvernement afin d'assurer un financement suffisant et sécurisé des activités statistiques	11.1 Présentation des besoins de financement selon les cadres exigés par la Direction Générale du Budget	X	X	X	X	X		
	11.2 Participation à la défense du budget des entités publiques du SSN lors des conférences budgétaires	X	X	X	X	X		
12. Assurer un plaidoyer auprès des PTF pour rechercher des financements complémentaires pour la mise en œuvre du programme statistique	12.1 Organisation des rencontres périodiques avec les PTF pour échanger sur les initiatives en matière statistique	X	X	X	X	X		
	12.2 Présentation une fois par an (au moins) aux PTF les besoins de financement des activités statistiques.	X	X	X	X	X		
13. Assurer une coordination des financements externes dans le domaine de la statistique pour respecter l'esprit de la déclaration de Paris pour un alignement des appuis sur les priorités nationales	13. Information périodique de la cellule de coordination de l'aide sur : l'usage des ressources externes reçues, les contraintes de leur gestion, les perspectives en termes de besoins de mobilisation de nouvelles ressources.	X	X	X	X	X		
TOTAL AXE 3							250	

AXE 4 : COLLECTE ET PRODUCTION CONCERTEE DE L'INFORMATION STATISTIQUE

Objectifs	Opérations	Années					Coûts (millions FCFA)	Etat et PTF
		2011	2012	2013	2014	2015		
14. Réaliser les recensements et les grandes enquêtes indispensables pour la gestion du développement économique et social	14.1 Réalisation du Recensement Général de la Population tous les 10 ans		X	X	X		2 800	Etat FNUAP
	14.2 Réalisation d'une Enquête Démographique et de Santé (EDS) tous les 5 ans avec un thème tournant (VIH/sida pour la prochaine édition)	X	X				1 400	Etat UNICEF FNUAP
	14.3 Réalisation, tous les 3 ans, d'une Enquête complémentaire sur les entreprises modernes		X		X		100	Etat
	14.4 Réalisation, tous les 5 ans, d'une Enquête Budget Consommation (EBC) couplée avec des modules QUIBB et secteur informel	X	X				930	Etat BAD - BIT - Banque Mondiale CEMAC
	14.5 Réalisation, tous les 5 ans, d'une Enquête de référence dans le secteur du tourisme	X					70	Etat
	14.6 Réalisation d'une Enquête dans le secteur des TIC (une ERDI)		X		X		160	
	14.7 Réalisation d'une Enquête sur l'insertion professionnelle des produits du système éducatif					X	80	Etat - BAD - UE
	14.8 Réalisation des enquêtes approche droits de l'Homme, violence, bonne gouvernance et corruption				X		120	Etat PNUD
	14.9 Réalisation des enquêtes CAP et séroprévalence du VIH chez les professionnels du sexe	X		X		X	45	Etat OMS ONUSIDA FNUAP UNICEF
	14.10 Réalisation des enquêtes CAP et séroprévalence du VIH chez les jeunes scolarisés	X		X		X	45	Etat OMS - ONUSIDA FNUAP - UNICEF

14. Réaliser les recensements et les grandes enquêtes indispensables pour la gestion du développement économique et social (suite)	14.11 Réalisation des enquêtes nationales de séroprévalence du VIH basées sur les sites sentinelles			X		X	120	Etat OMS
	14.12 Réalisation des enquêtes multicentriques sur les OEV et le comportement des adultes face au VIH/sida			X		X	100	ONUSIDA FNUAP UNICEF
	14.13 Réalisation des Enquêtes « Bilan-Energie »		X			X	100	Etat PNUD
	14.14 Réalisation des enquêtes hydrologiques		X		X		200	Etat
	14.15 Réalisation d'une enquête de suivi du PASAC	X				X	100	
	14.16 Réalisation d'un Recensement Général de l'Agriculture, notamment son module central			X	X		650	Etat BAD FAO
	14.17 Réalisation d'une enquête agricole d'envergure incluant les productions vivrières, les cultures de rente, le petit élevage, en vue d'établir des statistiques de références				X	X	550	Etat BAD FAO AFRISTAT
	14.18 Réalisation de l'enquête mensuelle de suivi des prix sur les marchés ruraux	X	X	X	X	X	350	Etat FAO AFRISTAT
	14.19 Réalisation des enquêtes cadres pour les statistiques de la pêche		X			X	160	
	14.20 Mise en place d'une enquête annuelle permanente de production agricole (EAP)	X	X			X	600	
	14.21 Mise en place d'un système permanent de production statistique sur le maraîchage			X	X	X	340	
	14.22 Réalisation de l'enquête sur les paramètres zootechniques				X	X	250	
	14.23 Réalisation de toute autre Enquête non périodique pour une meilleure connaissance des indicateurs de l'activité socioéconomique				X		150	Etat

15. Exploiter efficacement les statistiques de sources administratives disponibles dans les entités du SSN	15.1 Création au sein de l'ONS d'une unité de gestion des appuis techniques aux services statistiques sectoriels						/	Etat
	15.2 Inventaire des différentes statistiques de sources administratives produites dans les unités statistiques et renforcement des capacités pour l'amélioration de leur qualité	X		X		X	6	
	15.3 Relance de l'activité de réflexion sur la production et l'exploitation optimale des statistiques d'Etat-civil	X	X	X	X	X	150	
	15.4 Production régulière des cartes diagnostiques sectorielles : carte sanitaire, carte scolaire, carte touristique, etc.	X	X	X	X	X	150	
16. Produire des données et des indicateurs pour l'élaboration et l'analyse des politiques économiques et sociales	16.1 Rattrapage du retard de production des comptes nationaux définitifs (n+2 à n) ;	X	X				100	Etat AFRISTAT
	16.2 Production des comptes nationaux provisoires de n à n+1		X	X	X	X		AFRITAC
	16.3 Production les comptes trimestriels de la nation			X	X	X		INSEE/France
	16.4 Production mensuelle de l'indice harmonisé des prix à la consommation	X	X	X	X	X	60	Etat
	16.5 Création d'un répertoire des entreprises conforme au règlement arrêté dans le cadre d'AFRISTAT		X				15	
	16.6 Renovation de l'indice de la production industrielle (IPI) pour l'harmoniser aux caractéristiques arrêtées par AFRISTAT	X					20	Etat AFRISTAT
	16.7 Production trimestrielle de l'IPI	X	X	X	X	X		
	16.8 Production des notes de synthèse économiques périodiques	X	X	X	X	X	20	Etat
	16.9 Elaboration mensuelle des statistiques du commerce extérieur	X	X	X	X	X	15	
	16.10 Production annuelle de la balance des paiements	X	X	X	X	X	/	

16. Produire des données et des indicateurs pour l'élaboration et l'analyse des politiques économiques et sociales (suite)	16.11 Production d'un indice des prix industriels (ou de gros) et des statistiques du commerce de distribution		X	X	X	X	20	Etat	
	16.12 Production annuelle de l'annuaire statistique du Gabon	X	X	X	X	X	90		
	16.13 Production annuelle du bilan de sécurité alimentaire du Gabon		X	X	X	X	60		Etat FAO
	16.14 Production annuelle de l'annuaire des statistiques sanitaires du Gabon	X	X	X	X	X	75		Etat OMS
	16.15 Production annuelle de l'annuaire des statistiques de l'éducation du Gabon	X	X	X	X	X	100		Etat UNICEF UNESCO UE
	16.16 Production bi-annuelle du Bilan énergétique	X		X		X	75		Etat
	16.17 Elaboration du Tableau de Bord de l'Economie (TBE)	X	X	X	X	X	300		
	16.18 Elaboration du Tableau de Bord Social (TBS)	X		X		X	75		
17. Contribuer avec les autres acteurs à la production des analyses thématiques à partir des données et indicateurs disponibles.	17.1 Elaboration d'un Rapport d'Etat du Système Educatif National (RESEN) tous les 5 ans	X			X		80	Etat AFD	
	17.2 Elaboration du Rapport sur les sources et les destinations finales des dépenses sur le VIH/sida (NASA)		X		X		20	Etat	
	17.3 Elaboration du Rapport épidémiologique sur le VIH/sida		X			X	20		
	17.4 Réalisation des analyses diverses à publier sur le site web de l'ONS et dans la presse	X	X	X	X	X	100	Etat PTF	
TOTAL AXE 4							10 971		

AXE 5 : COORDINATION, PUBLICATION, DIFFUSION ET APPROPRIATION

Objectifs	Opérations	Années					Coûts (millions FCFA)	Etat et PTF
		2011	2012	2013	2014	2015		
18. Parvenir à relier les bases de données sectorielles avec la base de données nationale en vue d'échanges	18.1 Documentation et information sur la notion de fichier normalisé	X		X		X	35	Etat
	18.2 Systématisation des échanges des fichiers normalisés entre les bases de données sectorielles et la base de données nationale	X	X	X	X	X	42	
19. Développer le partenariat et la coopération à tous les niveaux pour promouvoir le développement de la culture statistique	19.1 Appui technique et méthodologique aux entités du SSN en vue d'améliorer la production et la promotion de l'utilisation des données statistiques	X	X	X	X	X	15	Etat
	19.2 Information régulière auprès des institutions internationales et des centres de recherche sur les méthodologies et autres développements statistiques récents	X	X	X	X	X	/	Etat PTF
	19.3 Représentation de l'ONS et du CNIS aux différentes rencontres d'échanges sur le plan Sous Régional, Régional et International traitant des questions statistiques	X	X	X	X	X	75	Etat AFRISTAT CEMAC Autres PTF
	19.4 Elaboration et diffusion au sein du SSN les rapports de participation aux rencontres internationales	X	X	X	X	X	/	Etat
	19.5 Entreprise des démarches utiles pour que le suivi des engagements par rapport au SGDD du FMI soit du ressort de l'ONS	X	X	X	X	X	/	Etat - FMI - AFRITAC
	19.6 Prise des dispositions pour que le Gabon passe du SGDD à la NSDD à l'horizon 2015	X	X	X	X	X		
	19.7 Amélioration du taux de réponse aux questionnaires soumis aux entités du SSN	X	X	X	X	X	/	Etat - PTF - entreprises - société civile

19. Développer le partenariat et la coopération à tous les niveaux pour promouvoir le développement de la culture statistique (suite)	19.8 Développement des échanges d'expériences avec les autres ONS à travers des visites d'étude des personnels	X	X	X	X	X	25	Etat PTF
	19.9 Renforcement des capacités techniques des services statistiques (nationaux et internationaux) dans le besoin à travers la mise à disposition partielle ou sur une courte durée de personnels qualifiés de l'ONS	X	X	X	X	X	/	
	19.10 Systématisation des rencontres entre dirigeants de l'ONS et leurs collaborateurs	X	X	X	X	X	10	Etat
	19.11 Elaboration d'un annuaire du système statistique national	X		X		X	5	
	19.12 Production annuelle d'un rapport d'activité du SSN	X	X	X	X	X	15	
20. Améliorer la politique de diffusion des statistiques officielles pour les rendre accessibles et éclairer la prise de décision	20.1 Amélioration de la gestion du site web de la DGS en liaison avec les sites des services statistiques sectoriels	X	X	X	X	X	40	Etat
	20.2 Insertion d'une bibliothèque numérique dans le site web de la DGS	X	X	X	X	X	15	
	20.3 Fourniture régulière des principales publications statistiques aux bibliothèques (y compris aux centres de documentations d'information des lycées et collèges)	X	X	X	X	X	15	
	20.4 Elaboration et publication, à chaque début d'exercice, du calendrier annuel de production statistique du SSN	X	X	X	X	X	35	
	20.5 Archivage numérique des données	X	X	X	X	X	20	
	20.6 Transmission de toutes les productions statistiques à l'ONS et aux entités statistiques sectorielles pour information	X	X	X	X	X	20	
	20.7 Dissémination des publications en direction du grand public	X	X	X	X	X	125	

21. Veiller à la conformité des statistiques officielles par rapport aux normes internationales	21.1 Institutionnalisation de l'obligation de publier systématiquement les métadonnées sur toute publication	X					/	Etat
	21.2 Organisation des sessions d'échanges au sein du SSN sur les normes statistiques, les méthodologies et autres thématiques	X	X	X	X	X	15	
22. Vulgariser l'utilisation des statistiques auprès des acteurs et promouvoir la	22.1 Organisation à l'intention de la presse des ateliers de formation à l'utilisation de l'information statistique	X	X	X	X	X	30	
	22.2 Proposition régulière des analyses statistiques pertinentes pour aider les utilisateurs de l'information statistique à la comprendre	X	X	X	X	X	25	
	22.3 Systématisation de l'organisation tournante de la Journée	X	X	X	X	X	90	
	22.4 Implémentation des bases de données dans le site web de l'ONS pour donner la possibilité d'accéder aux micro-données pour des analyses plus fines	X	X	X	X	X	/	
23. Promouvoir la communication interne et externe	23.1 Elaboration des bulletins de l'ONS et du SSN	X	X	X	X	X	15	
	23.2 Installation d'une boîte à idées	X	X	X	X	X	2	
TOTAL AXE 5							794	

7. BUDGETISATION ET FINANCEMENT DE LA SNDS

La mise en œuvre de la SNDS du Gabon qui couvre la période 2011-2015 nécessite la mobilisation d'une enveloppe globale de vingt deux milliards quatre cent quatre-vingt neuf millions de francs CFA (22 489 000 000 FCFA). Conformément au tableau ci-dessous, les axes stratégiques numéros 2 et 4 sont ceux qui absorbent l'essentiel des moyens demandés. En effet, à eux deux ils représentent 95% du coût de la SNDS.

Tableau n°2 : Répartition du budget de la SNDS de 2011 à 2015 par axe stratégique

Axe stratégique	Montant (en milliers de FCFA)
1. Réformes institutionnelles et organiques	164 000
2. Renforcement des ressources humaines et matérielles	10 310 000
3. Mobilisation des ressources financières	250 000
4. Collecte et production concertée de l'information statistique	10 971 000
5. Coordination, publication, diffusion et appropriation	794 000
Total	22 489 000

Ce budget, qui doit être entendu hors prise en compte de la rémunération des agents et l'essentiel des frais de fonctionnement courant des services statistiques, traduit assez bien l'ambition de ce programme.

8. MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET EVALUATION

L'élaboration de la SNDS actuelle se poursuit en mettant en avant une logique participative qui associe tous les acteurs du SSN. En dehors des consultations et autres échanges bilatéraux, l'organisation des ateliers de validation à chaque étape constitue le moyen de s'assurer que toutes les parties concernées sont imprégnées des choix et autres options arrêtés. Jusqu'à la finalisation de la SNDS, c'est ce dispositif qui prévaudra.

Dès le démarrage de la mise en œuvre de la SNDS, le suivi et l'évaluation s'effectueront à travers les mécanismes suivants :

- l'organisation de rencontres annuelles³ pour arrêter le programme statistique de l'année à venir et pour faire le bilan d'exécution de celui de l'année écoulée ;
- la tenue d'une revue à mi-parcours de la SNDS en 2013 ;
- l'organisation d'une revue finale de la SNDS en 2015.

La mise en œuvre et le suivi-évaluation de la SNDS seront fortement marqués par le rôle du CNIS qui aura à examiner et à valider le programme annuel de travail du SSN. Les sessions annuelles du CNIS se tiendront, entre autres, pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de ce programme annuel sur la base d'un rapport produit par l'ONS.

La DGS⁴ devra se doter d'une équipe chargée du suivi-évaluation composée de cinq cadres qui bénéficieront de formations en anglais⁵, en suivi-évaluation et en gestion axée sur les résultats. Cette équipe aura pour missions essentielles de préparer les rapports d'exécution de la SNDS et de mener une activité de conseil pour l'élaboration des matrices et des indicateurs de suivi-évaluation au niveau des sectoriels.

³ Ces rencontres doivent s'inscrire dans le cadre global de la coordination nationale symbolisé par le CNIS.

⁴ En attendant la création de l'ONS et du CNIS, la DGS examinera et validera, en collaboration avec les autres acteurs du SSN, le programme annuel des activités de la SNDS.

⁵ Les formations en suivi-évaluation et en gestion axée sur les résultats s'effectuent en langue anglaise.

9. PLAIDOYER POUR LA SNDS

Le nœud de la réussite de la mise en œuvre de la SNDS dépend du degré de mise à disposition des ressources financières. Une double action doit être entreprise en direction de l'Etat et des partenaires techniques et financiers.

En direction de l'Etat, il convient tout d'abord de prendre les mesures nécessaires pour déposer au plus tôt le rapport final de la SNDS pour adoption sur la table du gouvernement. A l'issue de cette étape, il sera question d'accorder tout le sérieux dans la préparation du programme d'activités 2011-2015 du SSN et sa budgétisation pour disposer de toute l'argumentation nécessaire en vue de sa défense lors du déroulement des prochaines conférences budgétaires.

En dernier ressort, une présentation au Parlement (Commissions de l'Economie et des Finances à l'Assemblée Nationale et au Sénat) du programme de développement statistique de moyen terme 2011-2015 sera sollicitée. A cette occasion, il serait judicieux d'annoncer la transmission prochaine du projet de loi statistique en indiquant avec pertinence son bien fondé.

En ce qui concerne les PTF, il est préconisé de conduire des actions à deux niveaux :

- au premier niveau, il s'agira de présenter aux PTF le contenu de la SNDS ;
- au second niveau, il sera sollicité des engagements des PTF par rapport aux activités contenues dans la SNDS ; cette opération pourrait concrètement se dérouler à l'occasion d'une table ronde des bailleurs de fonds qui se situerait idéalement après le positionnement de l'Etat sur les financements qu'il consentira à la statistique.

10. CONCLUSION

L'élaboration de la SNDS du Gabon s'est déroulée avec une volonté politique clairement affichée des plus hautes autorités politiques du pays qui étaient présentes à toutes les cérémonies ayant sanctionné les principales étapes. On note également des dispositions favorables de la part des partenaires au développement, particulièrement la Banque Mondiale qui a accompagné le projet de bout en bout. A la fin de ce processus, on aboutit à une Stratégie qui coûte 22,5 milliards de FCFA sur une période de 5 ans à partir de 2011. Cette enveloppe permettra de financer la SNDS qui s'articule autour des cinq (5) axes stratégiques suivants :

- les réformes institutionnelles et organiques ;
- le renforcement des ressources humaines et matérielles ;
- la mobilisation des ressources financières ;
- la collecte et la production concertée de l'information statistique ;
- la publication, la diffusion et l'appropriation de l'information statistique.

La synthèse des activités proposées à l'intérieur de ces axes stratégiques découle des travaux menés en amont lors de l'élaboration du diagnostic du SSN et de la définition de la vision, puis des axes stratégiques. Elle a été enrichie par les résultats des travaux d'approfondissement effectués par des consultants privés et AFRISTAT sur quatre stratégies spécifiques. Il s'agit des réflexions menées sur :

- la **stratégie de communication** dont le but était de proposer les voies et moyens les plus appropriés pour informer le plus grand nombre possible des utilisateurs sur la disponibilité, la pertinence et l'utilité des statistiques ;
- la **stratégie de formation** qui devait émettre des propositions concrètes de dispositif de formation en vue de réduire les déficits constatés en matière de ressources humaines formées ;
- la **stratégie informatique** qui avait pour mission de conseiller sur les meilleures solutions à privilégier pour raccorder l'ensemble du système statistique national à partir d'un dispositif d'information intégré ;
- la **stratégie de développement des statistiques agricoles** qui propose une formulation de la composante agricole de la SNDS : elle recadre le projet de plan d'action qui était en vigueur jusqu'à présent pour le compléter et l'harmoniser au programme plus général inclus dans la SNDS.

A compter de l'adoption de la présente stratégie, le défi majeur à relever va se situer sur la capacité à mettre en œuvre la SNDS. Le premier indicateur à observer sera le niveau des crédits que l'Etat consentira pour le financement de la SNDS sur la période 2011-2015. Le second révélateur sera l'empressement avec lequel l'adoption de la loi statistique par le Parlement sera réalisée. Enfin, les bonnes dispositions des Partenaires Techniques et Financiers affichées depuis le début de l'exercice devront, elles aussi, être confirmées à partir de 2011.

La chronologie des activités programmées constitue la trame indicative de l'exécution de la SNDS. Elle peut toutefois être modulée en fonction des priorités que le gouvernement va se fixer et des moyens dégagés. Il s'agira, *in fine*, de rester dans la vision développée dans cette stratégie en opérant les choix rationnels adaptés à la

conjoncture socioéconomique du moment.

Dans ces conditions, la mise en œuvre des activités programmées dans la SNDS permettrait d'atteindre assez rapidement les progrès escomptés sur la disponibilité régulière d'un éventail minimum de statistiques sur le pays. Cela suppose, néanmoins, l'absence de difficultés financières particulières pour prendre en charge les activités et la mise à jour, dans des délais raisonnables, du cadre institutionnel régissant l'activité statistique.

BIBLIOGRAPHIE

- AFRISTAT, « Programme stratégique de travail d'AFRISTAT 2006-2010 », 2005, 54 pages ;
- BAD et PARIS21, « Intégration des statistiques sectorielles en Afrique : guide de planification d'un Système Statistique National intégré », 2007, 101 pages ;
- BIDIMY François, Rapport sur la Stratégie de Communication du Système Statistique National, avril 2010, 65 pages ;
- Cabinet Multi-Services Développement, Rapport définitif « Diagnostic du système statistique national », 2008 , 126 pages;
- Cabinet Performance Plus Consultants, « La vision et la stratégie : Etude sur l'élaboration de la SNDS en vue du renforcement des capacités de production et de diffusion du système statistique gabonais », 2009, 58 pages ;
- Cabinet Performance Plus Consultants, « Plan d'actions : Etude sur l'élaboration de la SNDS en vue du renforcement des capacités de production et de diffusion du système statistique gabonais », 2009, 52 pages ;
- CEA, BAD, Banque Mondiale et PARIS21, « Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique », février 2006, 118 pages ;
- DGS, Termes de référence pour le recrutement d'un Consultant national pour l'élaboration de la synthèse de la SNDS, mars 2010, 4 pages ;
- DGSEE, Demande de financement au Fonds fiduciaire pour le renforcement des capacités en matière de statistiques, 2006, 17 pages ;
- DGSEE et PARIS21, « Pourquoi le Gabon a-t-il besoin de statistiques fiables ? », 2007, 6 pages ;
- Institut National de la Statistique du Cameroun, « Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) 2009-2013 », février 2009, 69 pages ;
- LERY Alain, Rapport sur le Plan stratégique de formation des statisticiens gabonais, avril 2010, 9 pages ;
- MEWOUROU ODZAME Jean de Dieu, Schéma Directeur Informatique pour le Système Statistique National, mai 2010, 53 pages.